



LITIGE CARTE CASTORAMA suite a l'achat dune cuisine en 10x

Par **ZITOUN40130**, le **02/09/2014** à **18:27**

bonjour je vous présente le problème début mai nous avons acheter une cuisine a castorama pour la somme 1974 euro avec une carte castorama en 10x sans frais .rnAyant fait la carte le jour même il a fallut faire validè par une responsable le passage en caisse . 10 jour plus tard je récupère ma cuisine je repasse en caisse avec une responsable carte toujours pas de cartes et me dit que mon 1 prélèvement se fera début juin .Début juillet toujours pas de nouvelle ni même un couriez un échéancier je décide de les appelez par 2 fois courant juillet aucun dossier a mon nom j'existe nul part .Début aout je reçois ma carte castorama a la maison et apparait un réserve de crédit renouvelable de 2000 euro sans aucun achat dans l'historique internet et début septembre donc 5 mois plus tard un prélèvent se présente sur mon compte de 207 euro + 9.90 de cotisation carte et une facture du 18 aout de 1974 et une ligne chèque cadeau au 28 aout -1900 (photo si jointe) .Je me suis jamais présente a ses date au magasin et j'ai les tickets de caisse du 05/05/2014 sont il en droit de me faire passer une facture manuellement avec des combine de chèque cadeaux sans que je sois présent a une date 4 mois après le véritable achats est ce un usage de faux? sans prévenir le client bien sur car c'est moi qui est dut encore appeler sinon je serait au courant de rien . merci de votre réponse car je suis un peut remonte de ce genre de pratique .et ne sais pas quoi faire ?

Par **moisse**, le **03/09/2014** à **08:13**

Bonjour,rnEn l'état de votre exposé il n'y a aucun faux.rnL'entreprise en question a passé des écritures tardivement, mais pour le moment où est votre préjudice ?